



AVRIL
2023—n°239

l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

CEREMONIE DE REMISE DU DRAPEAU « SOLDAT DE FRANCE - OPEX » A L'UNC

Landaise, Landais, et vous Jeunesse de notre Cité, l'UNC (L'Union Nationale des Combattants) des Landes-Genusson a l'honneur et le plaisir de vous convier à la remise officielle du Drapeau « SOLDAT DE FRANCE - OPEX » le samedi 15 avril 2023.

La cérémonie sous l'égide de l'UNC Départementale de la Vendée et de son Président Michel LEBOEUF, se déroulera au complexe sportif.

9h45

Rassemblement au complexe sportif

Levée des couleurs,

Défilé vers le monument aux morts,

Remise du drapeau « Soldat de France - Opex » à l'UNC Les

Landes-Genusson,

Hommage aux Morts

Interventions des autorités à la salle Emeraude du complexe sportif,

Verre de l'amitié



Cette remise de drapeau n'est pas une fête de l'UNC sur le plan local ; elle est un évènement patriotique à laquelle doivent s'associer tous nos concitoyens désireux de célébrer ce que nous avons de plus cher : Vaincre l'oubli, perpétuer l'idéal de paix et de liberté, transmettre les valeurs fondamentales que notre société en difficulté doit retrouver : Droiture morale, Civisme, Amour de la France.

En soutien de nos cent porte-drapeaux attendus, nos Soldats de France, fiers de leur nouvel étendard, prendront à dater de cet évènement le relais qui les oblige vis-à-vis de leurs anciens d'AFN.

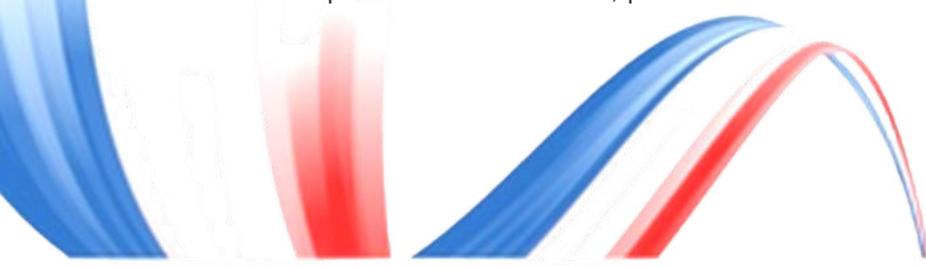
Cette manifestation, regroupant les personnalités de la Vendée, est aussi un appel : La France, l'UNC landaise comme toutes les associations patriotiques sur le territoire, ont besoin d'engagements citoyens.

C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à ceux qui partagent les valeurs qui doivent faire la France, à nous rejoindre dans notre ultime mission : Transmettre nos expériences et notre idéal, pour la défense de notre pays, de notre civilisation.

Le Président de l'UNC

D. LEBRUN

06.15.05.11.04





EXPOSITION A L'EHPAD

Jeune pastelliste autodidacte, passionnée d'art, Noyale Nedelle, découvre le dessin à l'âge de 14 ans avec Mme Yvonne Clément, ancienne élève de l'école des Beaux-Arts. Elle poursuit des études supérieures en danse, musique et philosophie. En raison d'un handicap invisible, un chien d'assistance lui est remis en août 2020 par l'association Lien K'nin dirigée par Mme Clémence Moreau-Arnaud, intervenante en médiation animale au sein même de la résidence. Le pastel permet à Noyale de retracer l'histoire d'une rencontre hors norme avec cette petite chienne prénommée Osmose, en provenance des Chiens guides d'aveugles de l'Est et réorientée, avec qui une véritable osmose va se créer...



Exposition de tableaux d'oiseaux ainsi que de dessins d'Osmose extraits d'un livre pour témoigner de la différence, d'une autre façon d'être au monde. Quelques portraits également de l'équipe professionnelle féline et canine de Lien K'nin.

Une partie des ventes réalisées sera reversée à Lien K'nin en guise de gratitude

BANQUET DES 45 ANS (conscrits 78)

Chères conscrits, chers conscrits, Cette année, nous organisons le banquet des 45 ans pour toutes les personnes nées en 1978 et ayant vécu aux Landes-Genusson ou y vivant actuellement. N'ayant pas les noms et coordonnées de toutes les personnes concernées, nous vous invitons à vous faire connaître par mail (conscrits78llq@gmail.com) si vous voulez participer à cette fête qui aura lieu le :

Samedi 11 novembre 2023

**Au restaurant Le pont de Sénard
A St Hilaire de Loulay**

Nous pourrions alors vous faire parvenir votre invitation et tous les détails de cette journée afin que vous puissiez librement faire votre choix ...

Les Conscrits 78
Les Landes-Genusson
conscrits78llq@gmail.com



NOUVEL ARTISAN

M. Aurélien GOURDON s'installe comme électricien plombier sur la commune, il se fera un plaisir de répondre à vos projets.

Pour toutes demandes, n'hésitez pas à le contacter au 06.11.35.83.70 ou par mail à gourdon.habitat@gmail.com



Naissances (03, 04)

06 février : AUVITY Aaron – 8 impasse des Ébénistes
02 mars : BADREAU Marguerite - 33 rue d'Anjou

Décès (8, 9, 10, 11, 12, 13)

05 février : LOISEAU Gérard
– EHPAD « Les Bruyères » (91 ans)
06 février : CHAIGNEAU Roger
– EHPAD « Les Bruyères » (100 ans)
28 février : DABROWSKI Philippe
– 10 rue Jules Verne (61 ans)
01 mars : LAMI Clément
– EHPAD « Les Bruyères » (86 ans)
03 mars : BLEIN Odile
– EHPAD « Les Bruyères » (80 ans)
12 mars : COUTAND Bernadette
– EHPAD « Les Bruyères » (90 ans)

PREVENTION SENIORS

Les seniors étant trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs, voici quelques conseils pratiques:

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.



 Horaires de la Mairie	Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
---	---

 bibliothèque mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie février 2023 26 mm cumul année 2023 114 mm
--	---	---



INFOS TRAVAUX

Réunion de chantier à la médiathèque

Chaque lundi après-midi, une réunion de suivi de chantier de la médiathèque est organisée par le cabinet Bigre sur le site dans la maison de Mme Belouin, propriété de la commune, rue Perrine.

Les réunions sont animées par M. Chaumet (Bigre Architecte) et M. Guicheteau (cabinet OPC), la mairie (Maîtrise d'ouvrage) est représentée par M. Guy Girard et M. Jean Pierre Roy ainsi que M. Trilles chargé d'affaires (Agences de services aux collectivités de Vendée).

A ces réunions, des stagiaires et des étudiants participent pour leur formation sur le terrain.

Pour la construction de la médiathèque, il a été désigné 18 lots d'entreprises de la démolition à l'aménagement paysager, et pour la maîtrise d'œuvre dix intervenants, (architecte, économiste, différents bureaux d'études et de contrôles...).



Le nombre de participants aux réunions varie suivant les entreprises concernées par les travaux du moment, Lors de ces réunions il faut coordonner et respecter le planning déjà établi sur plusieurs mois, résoudre les problèmes pour le bon déroulement du chantier.

La maison permet d'accueillir les vestiaires, le réfectoire et le lieu de pause pour le personnel de chantier.

NOUVEAU : DECLARATION DES LOCAUX D'HABITATION AVANT LE 01/07/2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation (résidence principale, secondaire, logement locatif, logement vacant...), particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

- Si vous êtes un particulier : Connectez-vous sur Votre espace particulier > Biens immobiliers
- Si le local d'habitation est détenu par une société (SCI, GFA, SAS, SC, SARL, ...) : connectez-vous sur votre espace professionnel

Les terres, caves, parkings et locaux commerciaux ne sont pas concernés par cette déclaration.

En cas d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende de 150 € par local pourra être appliquée.

Les personnes ne disposant pas d'Internet ou estimant ne pas être en mesure de remplir leur déclaration en ligne sur impots.gouv.fr peuvent mobiliser d'autres moyens mis à leur disposition par l'administration fiscale :

- appeler le 0 809 401 401, du lundi au vendredi de 8h30 à 19 heures
- se rendre au **Service des impôts des particuliers (SIP)** le plus proche (Les Herbiers)
- en se rendant dans **l'espace France services** le plus proche (Mortagne sur Sèvre)

LE NID DES AIDANTS

On compte aujourd'hui plus de 11 millions d'aidants en France, mais qui sont-ils ?

Une personne est dite « aidante » lorsqu'elle accompagne un proche en perte d'autonomie, pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne. Cette aide apportée demande beaucoup d'énergie et l'aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Le Nid des Aidants est un dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir. Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, le Nid des Aidants vous propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, soutien psychologique, informations) et également des ateliers collectifs (temps conviviaux, balades, ateliers gestion du stress, relaxation...).

Vous vivez à domicile avec un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en Plaques...) ou en perte d'autonomie ? L'équipe du Nid des Aidants peut vous accompagner. L'accès au dispositif est entièrement gratuit. Les rendez-vous peuvent se faire à domicile, ou dans les lieux de permanences.

« Le Nid des Aidants 85 »,
Secteur Nord-Est ,
06.70.77.28.61,





LES ASSOCIATIONS SONT ENDEUILLÉES

Le Comité des fêtes, le Vairon Landais, Les Arts s'en Mêlent et le Tarot Club Landais souhaitent s'associer pour rendre un hommage à l'un des leurs, disparu trop tôt. En effet, quand Philippe ou Phiphi arrivait dans une asso en simple bénévole on comprenait très vite qu'il n'allait pas en rester là, qu'il allait donner le meilleur de lui-même et très rapidement nous lui avons décerné le grade de bénévole d'or parce qu'il répondait à tous les qualificatifs d'un bénévole exceptionnel.

- Assidu, ponctuel, il répondait présent systématiquement et s'excusait quand il avait un empêchement
- Inépuisable, premier arrivé, dernier parti. Il aurait fatigué plus d'un jeune bénévole
- Bon cuisinier, dans tous nos événements il aimait préparer la bonne tambouille
- Volontaire, peu importe le service demandé on avait toujours le droit à la réponse « Ya pas de souci »
- Chauffeur, il a aussi fait beaucoup de kilomètres pour les assos
- Généreux, tous ceux qui l'ont connu s'accorderont à lui donner cet adjectif
- Discret, toujours peur de gêner
- Calme, jamais un mot plus haut que l'autre



En résumé, pour tout ce que tu as fait et apporté Phiphi nous te disons un grand "Merci".
En espérant que là où tu es tout va "Impecab bien"

TRIPLE MÉDAILLE D'OR POUR LA FORMATION AUX ARMES !

Les 11 et 12 Février derniers, les escrimeurs de la Zone des Etangs avaient rendez-vous à Cenon, près de Bordeaux, pour disputer les Championnats de France d'Escrime Artistique !

Cette compétition, organisée par la Fédération Française d'Escrime, permet de décerner les titres de champions de France parmi 90 compétiteurs.

La compétition nationale regroupait 19 troupes, toutes venues décrocher la plus haute distinction ! Le championnat se déroulait sur deux jours. Le samedi, passage technique, où seule l'escrime est notée ! La seconde épreuve avait lieu le dimanche, il s'agissait du passage libre, où les artistes présentaient leur performance dans leur ensemble : chorégraphie d'escrime, musique, costumes, jeux de scène, tout y est pour présenter un véritable spectacle !

Les bretteurs Landais, après 6 mois de création et de répétition, ont pu présenter leur chorégraphie d'escrime devant un jury d'experts, composé de Maîtres d'armes venus de toute la France.

La Formation aux Armes s'est présentée dans trois catégories différentes : le duel rapière, le solo et la bataille. Lorsque les résultats tombent, la joie envahit nos sept concurrents Vendéens ! L'or pour chacun d'entre eux ! "Les numéros ont marqué, certains ont même bluffé" nous témoigne le public. C'est le cas de "Conquistadors", présenté en janvier aux vœux du Maire ! Pour finir, le prix de l'excellence, le Trophée Claude Carliez, est décerné à la Formation aux Armes !

"C'est pour notre centre de Formation une belle réussite, l'aboutissement de nombreuses années d'entraînement et une visibilité nationale !" raconte Julien PENNANEC'H, Maître d'armes de la Formation aux Armes.

Compétiteurs :

Duel rapière : Julien PENNANEC'H / Emeline GAUDUCHEAU

Solo : Nicolas BOONEFAES

Bataille : Oriane FAURE, Thomas DEDEKEN, Michael BOUGIS DIT DUMESNIL, Robin BRISARD





LA FOCAL LANDAISE ORGANISE DES SÉANCES DÉCOUVERTE

Vous aimez la photo et vous voulez faire partie d'un club ? Rejoignez-nous !

Vous hésitez ? La focale landaise vous propose 3 séances gratuites pour découvrir le club photo avant la nouvelle saison 2023-2024.

La 1^{ère} séance aura lieu en 2 temps le 4 Avril : **Connaitre son appareil photo**

De 20h à 21h : la théorie (vocabulaire\mode\interaction)

De 21h à 22h : la pratique (utiliser son appareil)

La 2^{ème} aura lieu en 2 temps le 2 mai : **L'ouverture**

De 20h à 21h : la théorie (c'est quoi F\2)

De 21h à 22h : la pratique (utiliser son appareil en mode A)

La 3^{ème} aura lieu en 2 temps le 4 avril : **Mise au point et composition**

De 20h à 21h : la théorie (mode auto focus et autre)

De 21h à 22h : la pratique (prendre un sujet sur les lignes de force)



Pour nous contacter : lafocalelandaise@gmail.com ou <https://www.facebook.com/lafocalelandaise>



agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
6 AVRIL	JOURNEE DETENTE	LA GODELINIERE	CLUB DU TEMPS LIBRE
15 AVRIL	CEREMONIE DE REMISE DE DRAPEAU	COMPLEXE SPORTIF	UNC
15 ET 16 AVRIL	CONCOURS D'EQUITATION	CHAMBRETTE	CHAMBRETTE
22 AVRIL	TOURNOI GENTLEMAN	COMPLEXE SPORTIF	TENNIS DE TABLE ESPOIR LANDAIS
29 ET 30 AVRIL	CONCOURS D'EQUITATION	CHAMBRETTE	CHAMBRETTE
14 MAI	RANDONNEE PEDESTRE	DEPART DE L'EHPAD	EHPAD LES BRUYERES
27 ET 28 MAI	FESTIVAL	LA GODELINIERE	ART'ZIMUT
11 JUIN	KERMESSE	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE

COMPETITIONS EQUESTRES
Chambrette – LES LANDES GENUSSON
Ouvert au public – Restauration sur place

CHAMBRETTE
COMPÉTITION

CCE 15-16 avril CSO 29-30 avril

- LES LANDES-GENUSSON -

1^{ère} édition...
RANDONNÉE PÉDESTRE
Les Bruyères en balade !
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « LES BRUYERES »
DIMANCHE 14 MAI 2023

Départ à ghoos
Rue Jeanne d'Arc
(Inscriptions sur place)

Ravitaillement à mi-parcours
du 9 kms

Trois parcours :
1 km / 5 km / 9 km
Gratuit (1km) – 4€ (5 et 9 km)
Verre de l'amitié offert à l'arrivée

BAR à l'arrivée ouvert à tou

OUVERT A TOUT PUBLIC
Préinscriptions souhaitées :
animation@ehpad-lesbruyeres.fr
ou au 02 51 91 54 50



EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

Présents :

Mmes BOSSARD, BRETIN, ESENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HILAIRET, HERLIN, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Absente excusée : Mme BAUDON .

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 6 avril 2023

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 11 rue du Poitou, cadastré section AB n°1505 d'une superficie totale de 908 m².

MÉDIATHÈQUE – CRÉATION DU POSTE DE RESPONSABLE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des voix exprimées, décide de créer l'emploi de responsable de la médiathèque emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre susceptible d'être pourvu par des agents relevant soit du grade ou cadre d'emplois des assistants de conservation, adjoint du patrimoine ou rédacteurs territoriaux., relevant respectivement des filières culturelles et administratives.

OPÉRATION BOL DE RIZ – PRINCIPE DU RENOUVELLEMENT D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE L'APEL DE L'ÉCOLE SAINT-RAPHAËL

Cette opération consiste à remplacer le déjeuner habituel par un simple bol de riz auquel il est ajouté un fruit pour l'équilibre alimentaire. Le but est de récupérer l'excédent d'argent entre le prix du repas supporté et le coût de revient pour le verser à une association par le biais de l'APEL afin d'aider l'association Rouf'Yon Ensemble de Mouilleron le Captif pour l'acquisition d'une nouvelle Joëlette (fauteuil handisport).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des voix exprimées :

- RECONDUIT pour 2023 le principe de participation à l'opération Bol de Riz, initiée par l'APEL de l'école Saint-Raphaël,
- DIT que le montant de la subvention sera délibéré et ainsi déterminé dès lors que l'opération sera réalisée.

CRÉATION DU BUDGET ANNEXE LOCATIFS HABITAT

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a acquis en 2022 l'immeuble 13 rue d'Anjou contigu à la Mairie, puis en 2023, l'immeuble sis 9 place de l'Eglise. Afin de permettre la parfaite visibilité des opérations afférentes à ces immeubles (acquisition, travaux et perception de loyers) et ainsi d'affecter les recettes et les dépenses qui leur sont propres, l'instruction budgétaire comptable M14 permet la création d'un budget annexe.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des voix exprimées, la création du budget annexe habitat locatifs à compter de l'exercice 2023.

COMPTES DE GESTION 2022, COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET BUDGETS PRIMITIFS 2023

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées :

* déclare un à un que les comptes de gestion 2022 dressés par le Comptable public, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part et autorise Monsieur le Maire à les signer ;

* donne acte à M. le Maire (celui-ci s'étant préalablement retiré) de la présentation faite des comptes administratifs 2022 ;

* vote les budgets annexes 2023 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition appliqués en 2022, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 34,07 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 40,71 %

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition demeurent inchangés en 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des voix exprimées (14 voix pour et 3 abstentions) :

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire qui détermine les taux d'imposition 2023 comme suit :

- Taxe d'habitation 16,65 %

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 34,07 %

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 40,71 %

ROUTE DE SAINT-MARTIN – CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE – ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE DES CONSORTS BREGEON, ET ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIÈRE DE MONSIEUR ET MADAME GUERIN

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du projet d'aménagement d'un sentier pédestre sécurisé entre le lieudit la Martinière et le cours d'eau la Crème, en limite de Commune, en bordure de la route départementale n°72, des négociations ont été engagées avec les consorts BREGEON, et M. Mme GUERIN, propriétaires du foncier correspondant.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des voix exprimées :

ADOpte les propositions d'achat dans les termes énoncés ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes authentiques correspondants au rapport de Me LELOUP, Notaire à Mortagne sur sèvre.